

réduction des dédoublements, puisque, par ce fonds, Ottawa s'ingérera davantage dans la formation de la main-d'oeuvre?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois les faits sont déformés.

Comme le député le sait et comme je l'ai dit à la Chambre, il y a plusieurs mois, j'ai écrit à la ministre du Québec, M^{me} Harel, pour lui proposer une rencontre en vue d'examiner la question des chevauchements et des dédoublements et de clarifier les rôles et les responsabilités. Encore une fois, nous n'avons pas obtenu de réponse. Rien à faire. J'imagine que M^{me} Harel a fait «pouf» avant le chef de l'opposition.

[Français]

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, à mon avis, la meilleure façon d'éviter les distorsions ce serait qu'on ramène chez nous tout le pouvoir de la formation de la main-d'oeuvre avec les fonds qui viennent avec, avec un guichet unique.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il que l'action de son gouvernement, notamment par le projet de loi C-96, contredit la position du comité du non exprimée dans la brochure du directeur général des élections, puisque Ottawa accentue les dédoublements dans le domaine de la main-d'oeuvre en siphonnant la caisse de l'assurance-chômage?

• (1445)

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, il est clair que les députés de l'opposition recyclent maintenant leurs questions de la semaine dernière.

Je vais me contenter de leur donner la même réponse que la semaine dernière: le projet de loi C-96 regroupe simplement les pouvoirs prévus dans les lois concernant les quatre ministères qui ont été réunis pour former le ministère du Développement des ressources humaines. C'est tout ce qui est prévu, rien de plus. Nous faisons seulement ce qui se faisait auparavant, mais sous l'égide du nouveau ministère.

Je vois le député brandir cette merveilleuse publication et je dois dire que je me réjouis que les députés bloquistes l'aient en leur possession. Peut-être la liront-ils et comprendront-ils en quoi consiste la stratégie d'une fédération qui coopère?

* * *

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

M. Paul DeVillers (Simcoe—Nord, Lib.): Monsieur le Président, après les grandes entreprises, voici maintenant que les petites et moyennes entreprises du Québec se prononcent à leur tour majoritairement contre le projet de séparation du Québec. Le ministre de l'Industrie peut-il tenter d'expliquer à cette

Questions orales

Chambre les principales raisons économiques qui poussent les véritables créateurs d'emplois du Québec à vouloir demeurer au sein d'un Canada uni?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas du tout surprenant que les petites et moyennes entreprises soient contre la proposition de séparation.

Des voix: Oh, oh!

M. Manley: Ils ne veulent pas l'entendre, mais c'est vrai. L'incertitude cause des problèmes pour le commerce. C'est l'incertitude face au fait que les séparatistes n'ont pas de réponse à la question de l'accord de commerce interprovincial, pas de réponse à la question de l'ALENA, pas de réponse pour les milliers de gens au Québec qui dépendent du commerce extérieur.

Ils comprennent aussi que lorsque les gens d'affaires vont à l'extérieur du Canada, et j'en ai eu la preuve, quand j'étais à Genève, il y a deux semaines, où il y avait plusieurs représentants de petites et moyennes entreprises du Québec du secteur des télécommunications et ils étaient tous fiers d'être Canadiens. Ils appuient tous la feuille d'érable. Ils comprennent que la feuille d'érable est une marque de commerce de valeur dans les marchés du monde. C'est ce qu'ils comprennent.

* * *

[Traduction]

LE CHÔMAGE

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nord, Réf.): Monsieur le Président, il semble que les grands génies de la politique sociale, qui ont déjà conçu des programmes de formation pour des emplois qui n'existent pas et géré avec énormément de maladresse la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, viennent de décider de dépenser 44 000 \$ pour transporter par avion des habitants du Cap-Breton jusqu'à une grande ville ontarienne où ils pourront tenter de se trouver un emploi.

L'évacuation massive des chômeurs serait-elle la solution que le ministre du Développement des ressources humaines a trouvée pour régler le problème des Canadiens de la région de l'Atlantique?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, la députée devrait mieux connaître l'histoire de son pays, elle qui vient de la distinguée province de l'Alberta, qui a pu prendre de l'expansion et profiter d'investissements lorsque des travailleurs sont venus de toutes les régions du Canada pour exploiter les champs de pétrole de l'Alberta.

L'une des grandes forces de notre pays, l'une des grandes forces de notre fédération, est l'absence de murs et d'obstacles entre les provinces et la possibilité pour nos concitoyens de circuler librement entre les provinces pour trouver du travail. C'est ce qui importe le plus. Il faut trouver de bons moyens pour redonner du travail aux Canadiens.

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nord, Réf.): Monsieur le Président, je rappelle au ministre que les Ontariens luttent, eux aussi, contre le chômage.